



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge

Obligatoire de remplir :  
N° d'entreprise (sauf  
constitution), nom, forme légale,  
siège(s) (rue, n°, code postal,  
localité)

Déposé / Reçu le

03 MARS 2024

N° d'entreprise : **0634 792 645**

**Nom**

(en entier) : **School Sport Foundation**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**

Adresse complète du siège : **Rue Archimède 59 - 1000 Bruxelles**

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

**Objet de l'acte : Nomination**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 février 2024

Le Conseil d'Administration constate que la « Fédération Internationale du Sport Scolaire » aisbl en liquidation, en sa qualité de fondatrice, a décidé de nommer les personnes suivantes en qualité d'administrateurs de la Fondation et le Conseil d'Administration confirme ces nominations à l'unanimité :

- 1) Mme Diane de Navacelle de Coubertin, demeurant à 57 Boulevard de Rochechouart, 75009 Paris, France, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 pour une durée de trois ans.
- 2) M. Roman Greba, demeurant à appartement 400, maison 7, rue Yuriya Kondratyuka, 04201 Kyuv, Ukraine, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 pour une durée de trois ans.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer M. Roman Greba comme Président de la Fondation.

2. Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de fournir par la présente tous pouvoirs à Mr. Will Van Tongelen, avocat au wvt-Law, avec bureaux à Andrélaan 13, 2960 Brecht, et à Madame Marion de Crombrughe du SRL J. Jordens legal publications avec bureaux à Avenue Kersbeek 308, 1180 Bruxelles, chacun d'eux pouvant agir seul et avec pouvoir de subdélégation, afin d'établir, exécuter et déposer les formulaires I et II en vue de la publication de toutes les résolutions adoptées par l'association dans le Moniteur Belge et, à cette fin, de signer et déposer tout document et en général accomplir toute démarche utile auprès du greffe du Tribunal d'Entreprise, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises.

Marion de Crombrughe  
Mandataire